

Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ?

La loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) définit 3 catégories de parcs

Parc national

Utilisation réglementée, zone centrale et zone périphérique, priorité à l'éducation à l'environnement, au délasserment, à la recherche (exemples : Adula, Val Maggia)

Parc naturel régional

Pas de zones ou adoption d'une nouvelle réglementation, priorité au développement durable régional (exemples : Lac de Thoue-Hohgant, Vallée de Diemtig, Gantrisch, Chasseral)

Parc naturel périurbain

Zone centrale et zone de transition, priorité à l'éducation à l'environnement et au délasserment (exemple : forêt de Sihl)

Le parc naturel régional

« Un parc naturel régional est un vaste territoire à faible densité d'occupation qui se distingue par un riche patrimoine naturel et culturel et où constructions et installations s'intègrent dans le paysage rural et dans la physionomie des localités. »

Le parc naturel régional a pour objet:

- de conserver et de mettre en valeur la qualité de la nature et du paysage
- de renforcer les activités économiques axées sur le développement durable qui sont exercées sur son territoire et d'encourager la commercialisation des biens et des services qu'elles produisent. »

LPN, art. 23g

Dates de création du parc naturel Lac de Thoue - Hohgant

Chronologie:

Sept. 08: rapport de l'OFEV – l'octroi de subventions fédérales est assuré

Hiver 08/09: rédaction d'une charte (=règles de développement sur le territoire du parc)

Automne/hiver 09: votations communales sur la charte et le contrat de collaboration (validité: 10 ans au minimum)

=> exploitation à partir de 2011

Principes à la base du parc naturel

- => les communes sont libres d'y adhérer
- => légitimation démocratique et soutien à long terme
- => vision commune
- => développement durable régional
- => coopérations à divers niveaux

Projets concrets existants pour le parc Lac de Thoue - Hohgant

- Entretien du paysage (débroussaillage p. ex.)
- Construction de murs de pierres sèches
- Préservation des voies de communication historiques (chemins de pèlerinage p. ex.)
- Activités touristiques douces : excursions, excursions guidées, sentiers didactiques (dépliant), en collaboration avec Suisse Tourisme
- Bourse aux places d'hébergement
- Projets didactiques scolaires (étude de la faune des marais)
- Tenue d'un stand au marché de Thoue (bientôt également à Unterseen)
- Journée régionale
- Excursions sur les chemins de pèlerinage

Idées de projets pour le futur

- Eventuellement : chemin de pèlerinage de Zulg
- Parc naturel et enseignement religieux (sujets pour l'étude en classe et à ciel ouvert)
- Take a look at the wild side – Permettre aux jeunes de vivre leurs valeurs chrétiennes

- Labellisation de produits
- assurance-qualité de l'offre touristique
- forfaits de plusieurs jours
- Projets ville-campagne

Ralph Marthaler, 9.1.2009